

Fondation Paul Leboeuf

États financiers

31 mars 2024

FONDATION PAUL LEBOEUF

TABLE DES MATIÈRES

31 MARS 2024

(non audité)

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Paul Leboeuf

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **Fondation Paul Leboeuf**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, l'organisme tire des revenus de dons et de certaines activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, nous n'avons pu mener à bien l'examen des dons et des revenus et dépenses d'activités et déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons et d'activités, des dépenses d'activités, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.



RIEL LAUTARD MONTPETIT CPA INC.

Société de comptables professionnels agréés

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Fondation Paul Leboeuf** au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Nous attirons votre attention sur la note complémentaire 3, qui indique que l'organisme a adopté les normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2023 et que sa date de transition était le 1er avril 2022. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2023 et au 1er avril 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen..

*Riel Lautard Montpetit CPA inc.*¹

Saint-Lazare

Le 19 juin 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° 111083

FONDATION PAUL LEBOEUF

RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
PRODUITS		
Réception - Soirée Mille et une huîtres	380 013 \$	361 262 \$
Revenu d'intérêts et autres placements	6 124	548
Revenus de dons	73 328	-
Variation de la juste valeur du placement	58 834	(6 018)
	<u>518 299</u>	<u>355 792</u>
CHARGES		
Réception - Soirée Mille et une huîtres	131 424	114 045
Honoraires philanthropiques	128 134	9 100
Dons au Centre Notre-Dame de Fatima	29 862	-
Création de l'identité de marque	-	11 124
Développement des réseaux sociaux	-	12 743
Honoraires de gestion	-	32 112
Honoraires professionnels	1 666	-
Publicité et promotion	7 775	1 245
Frais de représentation	2 572	1 807
Dépenses de bureau	10 575	6 960
Frais de réunions du conseil d'administration	697	2 081
Frais de déplacement	-	694
Télécommunications	274	150
Vêtements	492	824
Frais bancaires	2 565	38
	<u>316 036</u>	<u>192 923</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>202 263 \$</u>	<u>162 869 \$</u>

FONDATION PAUL LEBOEUF

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
SOLDE AU DÉBUT	819 605 \$	656 736 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>202 263</u>	<u>162 869</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 021 868 \$</u>	<u>819 605 \$</u>

FONDATION PAUL LEBOEUF

BILAN

Au 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023	Au 1er avril 2022
ACTIF			
À court terme			
Encaisse	51 521 \$	249 097 \$	63 163 \$
Dépôt à terme, 5,05 %, échéant en mars 2025	250 000	-	-
Clients	300	275	-
Sommes à recevoir de l'État	7 443	4 886	-
	309 264	254 258	63 163
Avances au Centre Notre-Dame de Fatima, sans intérêt ni modalité d'encaissement	95 247	10 850	-
Placement - autre (note 4)	663 974	605 140	593 573
	<u>1 068 485 \$</u>	<u>870 248 \$</u>	<u>656 736 \$</u>
PASSIF			
À court terme			
Fournisseurs	41 232 \$	4 531 \$	- \$
Avances du Centre Plein Air Fatima, sans intérêt ni modalité de remboursement	5 385	46 112	-
	46 617	50 643	-
ACTIF NET			
Non affecté	1 021 868	819 605	656 736
	<u>1 068 485 \$</u>	<u>870 248 \$</u>	<u>656 736 \$</u>

Au nom du conseil :

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION PAUL LEBOEUF

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds-produits	459 440 \$	361 535 \$
Sorties de fonds-charges	<u>(281 892)</u>	<u>(193 278)</u>
	<u>177 548</u>	<u>168 257</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placement-autre	-	(17 585)
Acquisition d'un dépôt à terme	(250 000)	-
Accroissement des avances au Centre Notre-Dame de Fatima	<u>(84 397)</u>	<u>(10 850)</u>
	<u>(334 397)</u>	<u>(28 435)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation des avances du Centre Plein Air Fatima	<u>(40 727)</u>	<u>46 112</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(197 576)	185 934
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>249 097</u>	<u>63 163</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>51 521 \$</u></u>	<u><u>249 097 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FONDATION PAUL LEBOEUF

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

1. IDENTIFICATION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Fondation Paul Leboeuf est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La fondation gère des placements et organise des activités pour des levées de fonds.

En vertu de son statut, la fondation est exemptée des impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

FONDATION PAUL LEBOEUF

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des clients et des avances au Centre Notre-Dame de Fatima.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des avances du Centre Plein Air Fatima.

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er avril 2022.

4. PLACEMENT - AUTRE

	2024	2023	Au 1er avril 2022
Fonds communs de placement évalués à la juste valeur	445 540 \$	386 706 \$	392 724 \$
Billet à recevoir du Centre Notre-Dame de Fatima, 2 %, moratoire sur les remboursements en capital et intérêts jusqu'à capacité viable du centre, échéant en mars 2035	180 618	180 618	180 618
Billet à recevoir du Centre Notre-Dame de Fatima, 2 %, remboursable par versements mensuels de 329 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2025	14 222	14 222	14 222
Billet à recevoir du Centre Notre-Dame de Fatima, 2 %, remboursable par versements mensuels de 228 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2024	6 009	6 009	6 009
Solde à reporter	646 389	587 555	593 573

FONDATION PAUL LEBOEUF

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

4. PLACEMENT - AUTRE (suite)

	2024	2023	Au 1er avril 2022
Solde reporté	646 389 \$	587 555 \$	593 573 \$
Billet à recevoir du Centre Notre-Dame de Fatima, 2 %, remboursable par versements mensuels de 308 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2027	17 585	17 585	-
	<u>663 974 \$</u>	<u>605 140 \$</u>	<u>593 573 \$</u>

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2024	2023
Centre Notre-Dame de Fatima		
Honoraires de gestion (revenus)	67 596 \$	- \$
Centre Plein Air Fatima		
Honoraires de gestion (revenus)	- \$	32 112 \$
Honoraires de gestion (dépenses)	55 069 \$	9 100 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.